VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2026-218
Occupation du domaine public
Rue de la Liberté

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande de l'entreprise Edouard MACHADO SARL ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise Edouard MACHADO SARL est autorisée à installer un échafaudage et à stationner un véhicule au droit du 3 rue de la Liberté en raison de travaux de démoussage de toit, du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2026.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise Edouard MACHADO SARL qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.
L'échafaudage devra comporter un éclairage réglementaire.

ARTICLE 3 : L'entreprise Edouard MACHADO SARL, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.

Signé électroniquement par : Laurence PORTE
Date de signature : 16/10/2026
Qualité : Maire